



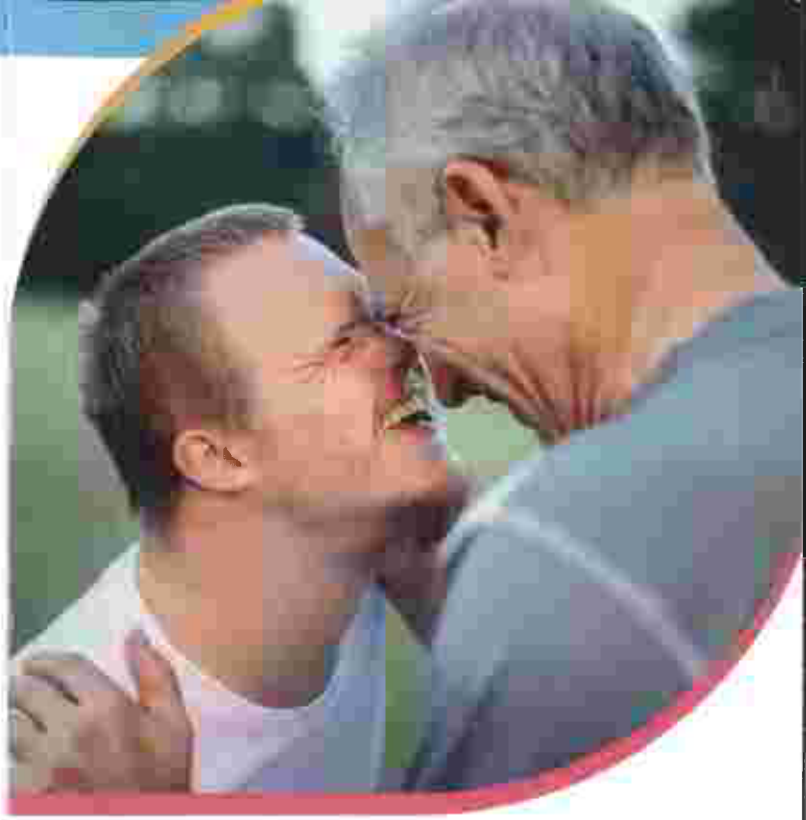
3 Services
Mandataires
Judiciaires
à la Protection
des Majeurs

Protection Juridique
des Majeurs



GSPJM 01
Groupement des Services
PJM de l'Ain

Idcom - Création & impression www.idcom-logence.fr - Ne pas jeter sur la voie publique



PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE

0 806 70 20 60

Lundi au vendredi
9h00 - 12h00
14h00 - 16h00



**SERVICE
DE SOUTIEN
AUX TUTEURS
FAMILIAUX
DE L'AIN**

Une équipe
professionnelle
à votre écoute

0 806 70 20 60

Service gratuit
+ prix appel

www.gcsmsistf01.fr

www.gcsmsistf01.fr

VOUS ÊTES TUTEUR, CURATEUR FAMILIAL, OU VOUS HÉSITEZ À LE DEVENIR ...

Le GSPJM 01 vous propose :



Service gratuit
et personnalisé



Informations
et orientation



Soutien,
confidentialité
et écoute



Conférences,
& ateliers



- Vous avez accepté d'exercer la protection légale d'un de vos proches (curatelle, tutelle) ?
- Quelles sont vos missions ?
- Quelles sont vos obligations ?
- Vous envisagez de le faire ?
- Vous vous interrogez sur la mission qui vous sera confiée ?



N'hésitez pas à contacter le Service de
Soutien aux Tuteurs Familiaux de l'Ain



- Le juge des tutelles
- Les démarches
- Les obligations du tuteur/curateur
- Les différents types de mesures
- La gestion du patrimoine de la personne protégée
- Le coût de la mesure
- Les droits et devoirs de la personne protégée

